

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES
COMMUNE DE MASLACQ**

Séance du 28 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de MASLACQ, s'est réuni dans la salle de la Mairie, lieu habituel de ses séances, sur la convocation régulière adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales. La séance est présidée par Monsieur Jean NAULE, Maire.

Date de la convocation : 23 avril 2026

Présents : AGULLO Michaël, ARRIAU Christelle, BORDENAVE Marcelle, BONNAFOUX Stéphan, CAMPO Nathalie, COURAULT Dominique, DA PALMA Marie-Elisabeth, ENOUS Marie-Hélène, ESCOS Julien, GENET Laurent, LANSBORFF Sandrine, LAU-BEGUE Benoît, NAULE Benoît, NAULE Jean

Absents excusés : LARTIGAU Fabienne
(Procuration à Marie-Hélène ENOUS)

La majorité des membres de l'Assemblée étant réunie, le quorum est atteint.

Le Conseil Municipal peut donc délibérer.

Le Conseil Municipal nomme pour secrétaire : Nathalie CAMPO

La séance est ouverte à : 19H10

DÉLIBÉRATION N°2026-27

Modification titre commission Education/Petite enfance/Périscolaire

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

En sa séance du 31 mars 2026, le conseil municipal a créé une commission municipale intitulée Education/Petite enfance/Périscolaire. Afin de clarifier les missions de la commission, M. le Maire propose de la renommer Education/Enfance. En effet, le cadre périscolaire concerne uniquement les activités de garderie avant et après la classe. L'objectif étant d'aborder également le cadre extrascolaire, concernant les activités des mercredis et des vacances scolaires, il convient de proposer un intitulé plus large.

Ouïe l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de

RENOMMER la commission mentionnée ci-dessus par la désignation « Education/Enfance ».

VOTE :

Pour : unanimité

Contre 0

Abstention :0

Non participation au vote :0

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le MAIRE
Jean NAULE

